

ATTIJARI FCP CEA

Fonds Commun de Placement de catégorie mixte
Agrément du CMF n° 37-2008 du 26 novembre 2008

Adresse : Immeuble Fékih- rue des Lacs de Mazurie
Les Berges du Lac -1053 Tunis

Modification de la commission de dépôt

Modification des modalités de souscription et de rachat

et autres modifications des modalités de fonctionnement du fonds

Modification de la commission de dépôt :

La société de gestion « ATTIJARI GESTION » en sa qualité de gestionnaire de « ATTIJARI FCP CEA » informe le public et les porteurs de parts que son conseil d'administration, réuni en date du 8 février 2016, a décidé de réviser à la hausse la commission de dépôt payée en faveur de « ATTIJARI BANK » en la portant **de 0,05% TTC à 0,10% HT** de l'actif net du fonds par an.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 1^{er} mars 2018.

Prise en charge de la commission de distribution par le gestionnaire:

Le conseil d'administration de la société « ATTIJARI GESTION », réuni en date du 8 février 2016, a décidé de prendre en charge la commission de distribution payée par le fonds en faveur du distributeur « ATTIJARI BANK ».

Cette modification entrera en vigueur à partir du 1^{er} mars 2018.

Modification des horaires de réception des demandes de souscription et de rachat :

Le conseil d'administration de la société « ATTIJARI GESTION », réuni en date du 21 novembre 2016, a décidé de modifier les horaires de réception des demandes de souscription et de rachat aux parts du fonds. Ainsi, les demandes de souscription et de rachat seront reçues du lundi au vendredi comme suit:

- de 8h00 à 16h30 en période de double séance (horaires d'hiver)
- de 7h15 à 12h30 en période de séance unique (horaires d'été)
- de 8h15 à 13h00 en période de Ramadan.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 1^{er} mars 2018.

Modification des modalités de souscription et de rachat :

Le conseil d'administration de la société « ATTIJARI GESTION », réuni en date du 21 novembre 2016, a décidé de modifier les modalités de souscription et de rachat aux parts du fonds.

Ainsi, les demandes de souscription et de rachat seront effectuées sur la base des valeurs liquidatives suivantes :

Horaires d'hiver :

	De 8h00 à 11h00	De 11h00 à 16h30
Du lundi au Vendredi	Valeur Liquidative Connue publiée le jour même (j) à 8h00	Valeur Liquidative Inconnue publiée le jour de bourse suivant (j+1) à 8h00

Horaires d'été :

	De 7h15 à 11h00	De 11h00 à 12h30
Du lundi au Vendredi	Valeur Liquidative Connue publiée le jour même (j) à 7h15	Valeur Liquidative Inconnue publiée le jour de bourse suivant (j+1) à 7h15

Horaires de Ramadan:

	De 8h15 à 11h00	De 11h00 à 13h00
Du lundi au Vendredi	Valeur Liquidative Connue publiée le jour même (j) à 8h15	Valeur Liquidative Inconnue publiée le jour de bourse suivant (j+1) à 8h15

Cette modification entrera en vigueur à partir du 1^{er} mars 2018.

Modification des horaires de calcul de la Valeur Liquidative:

Le conseil d'administration de la société « ATTIJARI GESTION », réuni en date du 21 novembre 2016, a décidé de modifier les horaires de calcul de la valeur liquidative du fonds.

La valeur liquidative sera, désormais, arrêtée chaque jour de bourse à 17h10 en période de double séance, à 13h00 en période de séance unique et à 14h00 durant le mois de Ramadan.

Cette modification entrera en vigueur à partir du 1^{er} mars 2018.

Le prospectus de « ATTIJARI FCP CEA » mis à jour sous le numéro 09-644/A001 en date du 15 février 2018 ainsi que le règlement intérieur du fonds mis à jour seront mis incessamment à la disposition du public sans frais auprès de la société « ATTIJARI GESTION » sise à l'Immeuble Fékih- rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac -1053 Tunis et du réseau d'agences de « ATTIJARI BANK ».